

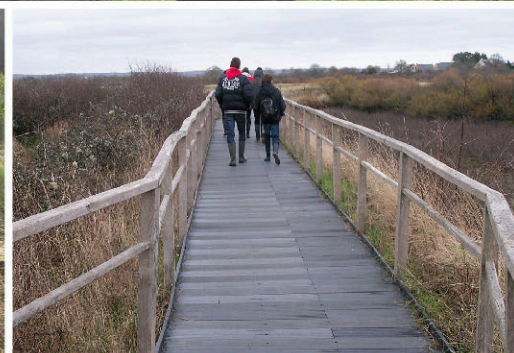
Seconde générale et technologique option EATDD

Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable

Accessible après une 3^e générale de collège ou de 3^e de l'enseignement agricole avec un avis favorable du conseil d'orientation.

La classe de seconde générale permet au lycéen de suivre les mêmes cours que dans l'Education Nationale mais avec un effectif réduit d'élèves.

Un enseignement optionnel spécifique de l'enseignement agricole :
Écologie - Agronomie - Territoire - Développement durable (EATDD)



Il permet aux élèves :

- de découvrir un territoire par l'approche paysagère, la diversité des êtres vivants et leurs interrelations, la dynamique de sa vie économique et sociale. L'initiation à la compréhension du fonctionnement d'un écosystème et d'un agro système s'appuie sur ce territoire. Le développement durable y est approché dans ses composantes économiques, sociales et environnementales.

Cet enseignement est basé sur une approche pluridisciplinaire associant l'écologie, l'agronomie, l'histoire/géographie, l'économie et l'éducation socio-culturelle. L'approche pédagogique s'appuie sur des visites, des travaux de groupes et ateliers de création et est enrichie par

l'apport de conférenciers extérieurs.

- de bénéficier d'un accompagnement personnalisé : soutien scolaire, apprentissage de méthodes de travail et préparation du projet d'orientation intégrant un stage en milieu professionnel.

► Poursuite d'études :

Première S, Bac technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) et autres Bacs généraux ou technologiques.